



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le 16/07/2026
ID : 069-216902569-20260702-V_DEL_26072_24-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 2 juillet 2026

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
45	41	4	0

Date de convocation le 26 juin 2026

Président : Monsieur Abdelkader LAHMAR

Secrétaire : Monsieur Fakhar CHEEMA

V_DEL_26072_24

Crèche Marie-Louise Saby - Rapport 2025 du délégataire Maison Bleue

Rapporteure: Madame VALENTIN SEPPA-TITTY

Présents :

Abdelkader LAHMAR, Vanessa VALENTIN SEPPA-TITTY, Adel HANACHI, Laetitia BERRIGUIGA, Lucas BOGHOSSIAN, Houria LAGOUNE, Hüseyin KOYUNCU, Ghizlane ZOUHAL, Amel JAOUADI, Montassar JAOUADI, Nadyah ABDEL SALAM, Samah CHAOUI, David TOUNKARA, Nadia EL AMRAOUI, Abid SAIT, Fatiha BENRALEM KERSANI, Laich SALIMI, Isabelle BOISSY-DESSERT, Nassira MECHEIRI, Malika KHELLADI, Emmanuelle CANDELA, Chafik FILALI, Pamela ALBA-RUBIO, Richard MARION, Jassim DRAIDI, Corentin DUCROT, Lotfi BEN YAHIA, Soumia EL AMRAOUI, Marius MUZAS, Sofia LARIBI, Yamin SOUCI, Ange VIDAL, Muriel LECERF, Hélène GEOFFROY, Philippe MOINE, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Soufia MAAROUK, Matthieu FISCHER, Fakhar CHEEMA, Abdoulaye SOW

Procurations :

Azzedine SOLTANI donne pouvoir à Laetitia BERRIGUIGA, Saïd YAHIAOUI donne pouvoir à Adel HANACHI, Nawelle CHHIB donne pouvoir à Hélène GEOFFROY, Abdallah SLIMANI donne pouvoir à Matthieu FISCHER

Mesdames, Messieurs,

Par une délibération du 28 mars 2024, la Ville a attribué à la société Maison Bleue, le renouvellement du contrat de concession pour la gestion, l'exploitation et l'entretien de la crèche Marie-Louise Saby de 44 berceaux, du 27 juillet 2024 au 31 août 2029 (cinq ans). La crèche est située dans l'enceinte de l'établissement intégré René Beauverie au 102 avenue Gabriel Péri à Vaulx-en-Velin.

Conformément aux dispositions du code de la commande publique, le concessionnaire produit chaque année un rapport qui permet notamment aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Ce rapport est rédigé par le délégataire sous sa seule responsabilité et doit permettre à la Ville de contrôler le respect de leurs obligations sans en modifier le contenu.

En 2025, la direction de la petite enfance de la Ville a rencontré mensuellement le gestionnaire pour suivre la gestion de la crèche (suivi ressources humaines, relations familles, occupation de la crèche...). Des visites inopinées de contrôle de la crèche ont eu lieu sur la même fréquence.

- **Rapport d'activité du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 par le gestionnaire Maison Bleue**

Présentation générale de l'activité

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, la structure a ouvert 238 jours et a accueilli les jeunes vaudais et leurs familles de 7h00 à 18h30 sur ses 44 places.

La crèche a été fermée :

- du 28 juillet au 08 août 2025 (fermeture estivale);
- du 25 décembre 2025 au 31 décembre 2025 (fermeture hivernale) ;
- les 24 février, 25 août et 31 octobre 2025 (journées pédagogiques annuelles).

La capacité de la crèche a été diminuée à 34 berceaux en raison d'une injonction de la Métropole de Lyon à partir du 17 décembre 2025.

En 2025, 100 enfants et 89 familles ont été accueillis, soit un ratio de 2,38 enfants par place.

Le taux d'occupation réel de la Maison bleue, c'est à dire le rapport entre le nombre d'heures d'accueil des enfants et le nombre d'heures d'ouverture de la crèche, est de 47,41 %.

Le taux d'occupation financier, c'est à dire le rapport entre le nombre d'heures facturées et le nombre d'heures d'ouverture de la crèche est de 55,80%. Ce taux d'occupation est inférieur aux objectifs de fréquentation contractuels dans lequel « le concessionnaire s'engage à satisfaire à un taux de présentisme financier minimum de 70% » (Article 16.3 du contrat de concession de service public).

Le taux de facturation, c'est à dire le rapport entre les heures facturées et les heures réalisées est de 118,38%.

L'accueil régulier représente 95% des accueils, l'accueil occasionnel en représente 5%, La crèche n'a pas accueilli d'enfant en urgence ni d'enfant porteur de handicap.

73 % des familles accueillies ont un à deux enfants à charge.

51 % des enfants accueillis ont plus de deux ans, 41 % ont entre un an et deux ans et 8 % ont moins d'un an.

Le tarif horaire moyen est de 1,42€ : le tarif horaire de 35 % des familles est inférieur à 1€, compris entre 1 et 2€ pour 36 % d'entre elles et de plus de 2€ pour 29 % des familles.

La qualité du service

Un questionnaire de satisfaction réalisé par le gestionnaire Maison Bleue a été mis en place en juin 2025.

Seulement neuf personnes ont répondu au questionnaire qui obtient une note de satisfaction globale de 5,5 (la note moyenne du réseau est de 8,6).

A travers ce questionnaire les familles ont noté les sujets liés à l'alimentation, à la disponibilité de l'équipe, aux locaux et au matériel, au « bonheur de l'enfant », à la disponibilité de la direction, aux soins, à l'éco-responsabilité, à la gestion administrative, à l'implication des parents, aux activités et jeux, aux informations ainsi que la satisfaction globale.

Projet pédagogique et rencontres familles

La Maison Bleue a développé cinq axes appelés « clés » de son projet pédagogique : « la clé communication et langage », « la clé éveil artistique et culturel », « la clé pédagogie verte », « la clé les parents à la crèche », « la clé éveil sensoriel et corporel ».

- la clé « communication et langage » : donner la parole aux enfants, favoriser l'apprentissage du langage, créer un lien de proximité avec les adultes ;
- la clé « éveil artistique et culturel » : développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, des activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines ;
- la clé « pédagogie verte » : accompagner l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages, création de jeux et jouets à partir d'objets du quotidien, recyclés ;
- la clé « des parents » : place centrale donnée aux parents dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. Les parents peuvent participer aux activités et aux ateliers mis place afin qu'ils puissent partager les moments que vivent leur enfant ;
- la clé « éveil sensoriel et corporel ».

Les parents ont participé à plusieurs événements en 2025 :

- quatre cafés parents ;
- Le Festi'parents : festival pendant lequel les parents animent un atelier de leur choix au sein de la crèche.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2025, la crèche déploie 13 ETP (au lieu des 16,3 ETP prévus contractuellement ce qui explique en partie la baisse d'agrément de 34 berceaux suite à l'injonction de la Métropole de Lyon) sur les fonctions de direction, d'encadrement des enfants et sur les fonctions techniques : une directrice volante, trois auxiliaires de puériculture, une infirmière, six auxiliaires de crèche et deux agents de service.

Les professionnels ont participé à plusieurs formations:

- autonomie de l'enfant : individualiser l'accompagnement des soins en collectivité (destinée aux auxiliaires de crèches) ;
- méthode HACCP, méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers liés aux pratiques d'hygiène alimentaire (destinée aux agents de service et à la directrice) ;
- gérer un multi accueil (destinée à la directrice) ;
- organisation du temps de travail (destinée à la directrice).

Données financières et synthèse du compte de résultat

L'année 2025 est marquée par une très forte baisse des recettes et une baisse des charges par rapport aux prévisions. Il en résulte un excédent Brut d'Exploitation (EBE) négatif de -85 1115€.

Recettes : 612 323€ ; le budget prévisionnel prévoyait 763 737€.

Charges : 698 438 € (amortissements et impôts exclus) ; le budget prévisionnel prévoyait 733 596€.

- Comparatif de l'activité de toute l'année 2025 à celle de 2024

La crèche Marie-Louise Saby a été ouverte au public 238 jours en 2025 et 100 jours en 2024 (la reprise en gestion par la Maison Bleue n'a été effective qu'en août 2024).

En cumulant la totalité de l'année 2025 (du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025), 100 enfants ont été accueillis soit un ratio de 2,3 enfants/place. Il était de 66 enfants (ratio de 1,5 enfants par place en 2024).

Le taux d'occupation de la crèche réel et facturé a baissé en 2025.

- taux d'occupation réel : 47,41% en 2025 ; 56,59% en 2024 ;
- taux d'occupation facturé : 55,8% en 2025 ; 61,92% en 2024.

En 2025 d'avantage d'enfants ont été accueillis en accueil régulier qu'en 2024, réduisant le nombre d'accueil occasionnel :

- accueil régulier : 95% en 2025 ; 89% en 2024 ;
- accueil occasionnel : 5% en 2025 ; 11% en 2024.

- Examen de la Commission consultative des services publics locaux

Le rapport d'activité 2025 du délégataire Maison Bleue a été examiné lors de la séance de la commission consultative des services publics locaux du 24 juin 2026.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte du rapport d'activité 2025 de Maison Bleue pour la crèche Marie-Louise Saby.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte du rapport d'activité 2025 de Maison Bleue pour la crèche Marie-Louise Saby.

Suffrages exprimés	45	
Vote(s) Pour	45	Abdelkader LAHMAR , Vanessa VALENTIN SEPPA-TITTY , Adel HANACHI , Laetitia BERRIGUIGA , Lucas BOGHOSSIAN , Houria LAGOUNE , Hüseyin KOYUNCU , Ghizlane ZOUHAL , Azzedine SOLTANI , Amel JAOUADI , Montassar JAOUADI , Nadyah ABDEL SALAM , Saïd YAHIAOUI , Samah CHAOUI , David TOUNKARA , Nadia EL AMRAOUI , Abid SAIT , Fatiha BENRALEM KERSANI , Laïch SALIMI , Isabelle BOISSY-DESSERT , Nassira MECHERI , Malika KHELLADI , Emmanuelle CANDELA , Chafik FILALI , Pamela ALBA-RUBIO , Richard MARION , Jassim DRAIDI , Corentin DUCROT , Lotfi BEN YAHIA , Soumia EL AMRAOUI , Marius MUZAS , Sofia LARIBI , Yamin SOUICI , Ange VIDAL , Muriel LECERF , Hélène GEOFFROY , Philippe MOINE , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Soufia MAAROUK , Matthieu FISCHER , Nawelle CHHIB , Fakhar CHEEMA , Abdoulaye SOW , Abdallah SLIMANI
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 02 juillet 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  Abdelkader LAHMAR	Le secrétaire de séance,  Fakhar CHEEMA
---	--